

## FORMATION MODULE COMPLEMENTAIRE 2022

### Objectifs de la formation

Ces modules complémentaires ont pour objectif de permettre aux entraîneurs d'acquérir des compétences spécifiques qui ne sont pas abordées en formation initiale.

### Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Être diplômé Entraîneur 1, 2 ou Entraîneur Fédéral

**Dates de formation :** MODULE POUSSIN : 21 janvier 2023  
MODULE ARC A POULIES : 22 janvier 2023

**Cout de la formation :** 75 euros